

D&O



Questionnaire préalable à la souscription



Je soussigne(e):			
Nom:			
Prénom:			
En qualité de :			
Représentant la société :			
A l'adresse suivante :			
déclare que pour le demandeur et/ou pour les assurés, les répo dessous sont exactes, complètes et sincères et qu'elles ne co restriction de nature à induire en erreur l'assureur dans l'appré proposé (article L.112-3 du Code des assurances).	mportent auc	une	
Les informations contenues dans la présente déclaration, ou jo seront conservées dans les dossiers de l'assureur.	ointes en ann	exe,	
En cas de circonstances nouvelles de nature à modifier les déclarations effectuées ci-dessus, survenant avant la prise d'effet du contrat, le soussigné notifiera ces modifications à l'assureur qui se réserve le droit d'infirmer, de confirmer ou de modifier son offre. Le soussigné reconnait avoir été informé, conformément à l'article 32 de la Loi du 6 janvier 1978 modifiée du caractère obligatoire des réponses aux questions posées ci-dessus ainsi que des conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration prévue aux articles L.113-8 (nullité du contrat) et L.113-9 (réduction des indemnités) du Code des assurances.			
Information générales :			
Le demandeur et/ou les assurés :			
- Réalise un chiffre d'affaires annuel consolidé inférieur ou égal à 25.000.000 €	Oui	Non	
- Sont inscrits au registre du commerce	Oui	Non	
- N'ont pas été vendus et aucune fusion, ni prise de contrôle n'a été réalisée au cours des deux dernières années et n'ont pas connaissance de la réalisation de tels faits	Oui	Non	



- Ne sont pas cotés en bourse et n'ont pas l'intention d'être cotés en bourse dans les 12 prochains mois	Oui	Non
- Ont souscrit une garantie financière d'achèvement	Oui	Non
- Ont souscrit une TRC / DO / CNR / RCMO pour l'opération de construction	Oui	Non

Activités :

Le demandeur et/ou les assurés :

- N'exercent pas leurs activités dans les domaines suivants : Oui Non
 - Le sport professionnel
 - Les Institutions financières et Intermédiaires financiers
 - Courtier en assurance
 - · Aéroport, hôpital, municipalité,
 - Organisation syndicale de salariés, organisation politique
 - · Concessionnaire automobile,
 - Imprimerie,
 - Industrie pharmaceutique et biotechnologie
 - Énergies renouvelables (par exemple, photovoltaïque, énergie éolienne, géothermie)
 - Fournisseurs d'énergie électrique et nucléaire
 - Les professions réglementées y compris avocat, conseiller fiscal, expert-comptable, architecte, ingénieur civil
 - · Crypto monnaie, Jeux et paris en ligne

Analyse financière :

Le demandeur et/ou les assurés :

- Ont obtenu des résultats d'exploitation et des résultats nets positifs sur les deux derniers exercices financiers	Oui	Non
- Ont des capitaux propres positifs sur les deux derniers exercices financiers	Oui	Non

Joindre impérativement les documents suivants :

- Les derniers comptes sociaux (bilan, comptes des résultats et annexes) du demandeur et/ou des assurés, ou les derniers comptes consolidés ;
 - Les derniers rapports de gestion et des commissaires aux comptes ;
 - Le dernier organigramme juridique ;
 - Le budget prévisionnel du projet de construction.

Sinistralité:





- de réclamations, y compris en demandes amiables, introduites à l'encontre des dirigeants de la société proposante et/ou ses filiales ?	Oui	Non
- de l'ouverture d'une procédure d'alerte, de conciliation ou de mandat ad hoc ?	Oui	Non
- de faits, circonstances et/ou de fautes susceptibles de donner lieu à une réclamation garantis par le contrat recherché ?	Oui	Non

Si vous répondez à l'une de ces questions par l'affirmative, indiquer ci-dessous ou sur une annexe jointe la nature des faits, circonstances et/ou fautes, ainsi que la personne susceptible d'être mise en cause et le montant des conséquences pécuniaires réclamées et/ou payées.

Merci de joindre tous documents utiles ainsi que le cas échéant, l'éventuel rapport de sinistralité de votre assureur.

Fait à :				
Le:	1	1		
LE CLIENT (Lu et approuv	ڎ)			

Vous consentez à l'utilisation de toutes les données que vous nous communiquez en lien avec votre proposition d'assurance ou contrat d'assurance en résultant, exclusivement par Weezus, son groupe de sociétés et/ou ses courtiers ou prestataires de services tiers (collectivement désignés « destinataires des données ») dans le cadre de l'exécution de leurs obligations et de la prestation de services accessoires en votre faveur. Notre déclaration de confidentialité intégrale, qui décrit les obligations auxquelles nous sommes soumis, est accessible en ligne sur notre site weezus.eu

WEEZUS - siège social : 3 rue Ledru Rollin 94100 Saint Maur des Fossés - Tél : 01 80 91 38 55. - SARL de courtage en assurances au capital de 60,000 € - 891 863 748 RCS Créteil - Code APE 6622Z - Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 21000326 (www.orias.fr) - Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du code des assurances, sous le contrôle de l'ACPR, 4, place de Budapest-CS92459-Paris cedex 09 (acpr.banque-france.fr) - WEEZUS exerce son activité en application des dispositions de l'article L 521-2 II b (la liste des compagnies partenaires est disponible sur simple demande) du Code des Assurances. Réclamation : reclamation@weezus.eu. En application de l'article L 616-1 du Code de la Consommation, le Médiateur de l'Assurance est compétent pour intervenir sur tout litige n'ayant pu être réglé dans le cadre d'une réclamation préalable directement introduite auprès des services de votre courtier. Il peut être saisi par l'un quelconque des moyens suivants : par voie postale à La Médiation de l'Assurance, Pôle CSCA TSA 50110 75441 Paris Cedex 09, par mail à le mediateur@mediation-assurance.org ou via le site internet www.mediation-assurance.org. Les opérations d'assurances sont exonérées de TVA en vertu de l'article 261 C 2° du Code Général des Impôts.